

CODE	INTITULE	SYMBOLE
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	voir arrêté n° 2012 047-0007 du 16 février 2012
I1	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz : zone à effets létaux	
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz : zone non aedificandi	
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles -- retrait gonflement des argiles	
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	ensemble de la commune

